

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **20 (1962)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pas près de s'imposer dans ces pays. Dès lors, les fluctuations et vicissitudes de la politique y pèseront directement sur la teneur et le mode d'application des traités et autres accords économiques. Deuxième facteur d'aggravation: il est douteux que les gouvernements des pays riches et développés soient en mesure de soutenir leurs nationaux comme dans le passé. Les méthodes anciennes de recours à la force paraissent désormais inapplicables. Quant aux instruments de pression économique-financière, à supposer que l'on entende y avoir recours, ils ne sont que d'une efficacité limitée à l'égard de pays dont, pour l'essentiel, la vie économique reste au stade précapitaliste. Or, et c'est un troisième élément d'accentuation, les gouvernants, au moins dans certains cas, s'efforcent de diminuer la charge imposée par l'aide aux finances publiques en suggérant au secteur privé de prendre une part dans l'opération.

Mais les explications données dans cette étude permettent de dégager, sinon une autre forme de risque politique, du moins une source supplémentaire de difficultés et, éventuellement, d'appauvrissement pour les affaires: le décalage entre les plans gouvernementaux et les programmes du secteur privé. La volonté de participer à un système d'alliance, le souci de sauvegarder une position diplomatique, le désir de s'associer à un système de boycott ou de blocus peuvent avoir des répercussions fâcheuses sur l'activité de firmes privées. C'est la preuve que, si le secteur économique détermine souvent la politique, les impératifs et choix de la seconde supplantent les désirs et préoccupations du premier en des situations dont, jusqu'à présent, le nombre ne semble pas diminuer<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La bibliographie générale du problème examiné dans ces pages est courte. Pour un point de vue américain, voir l'ouvrage publié par l'American Management Association: *The business man in politics and other matters of top management concern*, New York, 1959. Consulter aussi AITKEN (Thomas) Jr.: *A foreign policy for american business*, New York, 1962. Pour l'analyse du mode de négociation avec les Soviétiques j'ai utilisé *Le commerce avec les pays de l'Est. Cycle de conférences pratiques*. Bruxelles, Editions de l'Institut de sociologie Solvay, 1960.



## **CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT**

Siège social: LAUSANNE  
Succursale à Vevey  
Agences à Morges et Renens